

Communiqué de presse

La Conférence des directrices et directeurs des affaires sociales a élu Martin Klöti à la présidence et adopté les lignes directrices en matière d'éducation précoce

Brunnen, 11 et 12 mai 2017 – Lors de leur Assemblée annuelle à Brunnen (SZ), les directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales ont élu le conseiller d'État Martin Klöti (SG) pour succéder au conseiller d'État Peter Gomm (SO) à la présidence de la CDAS. Ils ont de plus décidé d'accorder une attention particulière à l'éducation précoce durant les deux prochaines années. En tant que tâche transversale, ce thème doit, dans la mesure du possible, faire l'objet d'un développement conjoint avec les conférences sœurs que sont la CDS et la CDIP. La CDAS a adopté des lignes directrices à cet effet.

Fin juillet, le conseiller d'État soleurois Peter Gomm (PS), remet son mandat de président après six ans d'engagement actif à la tête de la Conférence des directrices et directeurs cantonaux des affaires sociales (CDAS). Sous son égide, les normes de la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) ont été adaptées. En outre, Peter Gomm a largement contribué à la conception de la Loi fédérale sur les mesures de coercition à des fins d'assistance et les placements extrafamiliaux antérieurs à 1981 ainsi qu'à la restructuration du domaine de l'asile. Il s'est également engagé pour le développement de la politique en faveur des personnes handicapées et la politique familiale.

Pour lui succéder dans cette fonction, l'assemblée plénière CDAS a choisi Martin Klöti (PLR), actuellement président de l'exécutif st-gallois. Depuis son élection en 2012, il dirige le Département de l'Intérieur au sein du Conseil d'État du canton de St-Gall. Il reprendra la présidence de la CDAS dès le 1^{er} août 2017. « Lors de questions sociales brûlantes, l'union fédérale renforce les cantons et les met en réseau avec la Confédération », explique Martin Klöti. Il souhaite en outre avoir des échanges réguliers avec les organisations impliquées dans les questions sociales. « Je me réjouis de pouvoir apporter mes préoccupations, mon expérience et mon réseau dans ma nouvelle tâche de président CDAS. »

Lignes directrices de l'éducation précoce

La conférence annuelle de la CDAS s'est déroulée les 11 et 12 mai 2017 à Brunnen, sur invitation du canton de Schwyz. L'éducation précoce était au centre des discussions : dans le sens d'une politique sociale préventive, l'éducation précoce contribue de manière importante à l'égalité des chances, à la lutte contre la pauvreté, ainsi qu'à l'intégration culturelle et sociale des enfants. Elle constitue par conséquent depuis longtemps un axe important des activités de la CDAS. La coordination et l'échange revêtent une importance centrale pour ce sujet et la CDAS veut s'engager pour que l'éducation précoce – une tâche transversale – soit reconnue sur le plan intercantonal et développée conjointement avec les conférences également concernées – soit les Conférences des directeurs de la santé et de l'instruction publique. Les directrices et directeurs des affaires sociales ont approuvé des lignes directrices à cet effet.

La CDAS s'engage pour l'application des droits de l'enfant

La CDAS a de plus décidé de jouer un rôle actif dans l'application des droits de l'enfant. Il s'agit d'analyser la situation actuelle des droits de l'enfant en Suisse (état des lieux) et de définir le rôle de la Confédération, des cantons, des communes et des acteurs de la société civile, pour fixer ensemble les priorités dans la mise en œuvre de la Convention de l'ONU relative aux droits de l'enfant. Le but est aussi d'atteindre dans ce domaine la meilleure coordination des activités déjà existantes et de

l'échange d'expériences. Les synergies entre les acteurs compétents doivent être mieux utilisées à cette fin.

Le conseiller fédéral Alain Berset a participé à l'assemblée en tant qu'invité. Dans le cadre du Dialogue national sur la politique sociale suisse, il s'est entretenu avec les membres de la CDAS sur le développement continu de l'AI, la politique en faveur des personnes handicapées, ainsi que l'engagement de la Confédération et des cantons dans l'éducation précoce.

Pour d'autres informations

Conseiller d'État Peter Gomm, président CDAS
Tél. 032 627 93 61 Fax 032 627 93 51
e-mail : peter.gomm@ddi.so.ch

Gaby Szöllösy, secrétaire générale CDAS
Tél. 031 320 29 95 Mob. 076 336 47 98
e-mail : gaby.szoelloesy@sodk.ch

Président du gouvernement Martin Klöti
Président CDAS à partir du 1^{er} août 2017
Tél. 058 229 33 08 Mob. 079 263 11 00
e-mail: martin.kloeti@sg.ch